



PROCES VERBAL DE REUNION : CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion organisée par : Le Président du Conseil d'Administration

DATE : Jeudi 12 novembre 2020

HEURE : 17H

Lieu : Salle de réunion, LFA + Salle virtuelle Zoom

LISTE DE PRESENCE			
MEMBRES DE DROIT	PARTICIPANT	MEMBRES ELUS	PARTICIPANT
M. Alexandre FOULON COCAC	Présent	M. Nadim GHANEM Président	Présent
M. David BALLIEU Proviseur	Présent	Mme Laurence ELONG MBASSI Vice-Présidente	Présente
Mme Karine SAKO Directrice	Présente	Mme Sophie BAILLY-BECHET Trésorière	Présente
Mme Sylvie BOURGET DAF	Présente	M Wissam RAAD Trésorier Adjoint	Présent
		Mme Béatrice MANIGAT Secrétaire de séance	Présente
		Mme Enam GBEKOR Membre	Présente
REPRESENTANTS DU PERSONNEL		Mme Julie HELLEMANN Membre	Présente
Mme Aurélie SERVE Enseignante	Présente	Mme Alice COLES Membre	Présente
Mme Laurie LALAMA	Présente	M. Krishan KAPOOR Membre	Présent
		Emma Tarrant TAYOU Membre	Présent

Ordre du jour :

1. Bilan de rentrée (M. Ballieu)
2. Perspectives 2021 pour approbation (M. Ballieu)
3. Point budget 2020 (Mme Bourget)
4. Cadrage du budget 2021 (présentation de Mme Bailly-Bechet et & Mme Bourget)
5. Approbation de mesures de recouvrement concernant les impayés des frais de scolarité 2019-2020 / 2020-2021



6. Accueil de nouveaux membres, composition des commissions pour 2020-2021
7. Point de la commission RH (Mme Coles)
8. Questions diverses – représentants du personnel

1. Bilan de rentrée (M. Ballieu)	
SUJET	Après une belle progression du nombre d'inscrits pendant 2 ans, le LFA enregistre une perte d'élèves du fait du contexte sanitaire en cette rentrée 2020. Le budget 2020 a été positionné à 710 élèves, et pour le moment, le LFA compte à ce jour 646 élèves qui suivent les cours à distance et en présentiel depuis le 5 octobre pour 4 niveaux de classes. Cependant, la baisse des inscriptions est importante essentiellement en Maternelle. Les parents préfèrent attendre la reprise officielle des cours pour que leurs enfants puissent bénéficier de l'enseignement en présentiel. Il est donc possible de rattraper les prévisions en janvier 2021 ou à la rentrée 2021 si la croissance se poursuit.
DISCUSSION	<ul style="list-style-type: none"> • La date de la rentrée a été fixée par le gouvernement ghanéen en janvier 2021. • Nationalité : le nombre de Ghanéens inscrits augmente, signe de confiance et d'espoir pour la croissance 2021. Pour rappel, le lycée compte 180 élèves ghanéens • Structure : 1 classe en moins en Maternelle mais une en plus en Élémentaire. • Recrutement / Carte des Emplois : 1 poste de Résident au Primaire non pourvu et gelé (difficultés de recrutement du fait de la crise sanitaire, entre autres). • Postes pourvus au Secondaire mais pas de recrutement pour la Section Internationale. Pas de remplacement trouvé pour les Arts Plastiques. Un désistement en Anglais : les heures ont dû être réparties entre trois enseignantes. Démission du poste Flsco également.
CONCLUSION	Des difficultés liées à la conjoncture particulière mais on peut avoir bon espoir pour 2021 d'une reprise de la croissance des effectifs.

2. Perspectives 2021 pour approbation (M. Ballieu)	
SUJET	Demande de validation par le CA des projets suivants :
DISCUSSION	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une filière Arabe : travail en cours avec l'inspecteur d'Arabe de l'AEFE pour une ouverture en Septembre 2021 (Primaire, début Secondaire) • Services d'une Orthophoniste : récemment installée au Ghana, désireuse de rejoindre l'équipe du LFA • Création d'un poste de Chargé(e) de Communication • Recrutement d'un Professeur d'Arts Plastiques • Ouverture de la Section Internationale en Septembre 2021 au Secondaire

	<ul style="list-style-type: none"> • Pour bâtir le budget 2021 permettant la réalisation de ces projets, il faut envisager une rentrée à 710-730 élèves (projection réaliste). • Cependant, le site actuel est saturé et ne peut accueillir plus d'élèves (650 maximum) car il n'y a plus de salles. Le projet de délocalisation de la maternelle permettrait aussi de créer une TPS en Maternelle pour augmenter les effectifs. • Pour la rentrée de janvier 2021, l'accueil sur le site actuel de beaucoup plus d'élèves est déjà compromis : les classes pourront accueillir jusqu'à 24 élèves mais le site ne pourra accueillir 710 élèves. Seule une quinzaine d'élèves de plus pourra être accueillis en maternelle en janvier 2021. • Chantier RH : reprise des discussions à prévoir (restées en suspens). La proposition de RIT a été discutée entre personnels, la mise en commun doit être poursuivie pour relancer les discussions (voir Mme Serve) • Projet immobilier : à intégrer au budget 2021 (pour une capacité d'accueil de 710-730 élèves). La Commission Infrastructure y travaille (voir leur rapport). Le sujet doit être rapidement abordé et éventuellement reprendre la collaboration avec M Chéron. Vu la conjoncture, difficile cependant d'inscrire ce projet au budget 2021. M Ballieu rappelle cependant que la capacité d'accueil du LFA sur son site est de 660-670 élèves. • Changement de nom : <i>Lycée Français International Jacques Prévert d'Accra</i>. La validation est en cours par l'administration ghanéenne pour ensuite présentation et validation par l'Ambassade de France puis l'AEFE. M Kapoor suit la procédure et rendra compte à M Ballieu.
CONCLUSION	

3. Point budget 2020 (Mme Bourget)	
SUJET	Bilan exécution budgétaire au 31 décembre 2020. Points comparatifs avec le budget voté. La Covid19 a impacté l'exécution budgétaire 2020.
DISCUSSION	<ul style="list-style-type: none"> • Elèves : 649 à ce jour. 12 élèves en moins par rapport au prévisionnel. 61 élèves en moins en septembre 2020 (par rapport aux 710 prévus). • 97 frais de nouvelles inscriptions (au lieu de 170 prévus, y compris 3 enfants de personnels non payants). • Augmentation prix (+20%, 3000 euros cette année). • Baisse des nouvelles inscriptions (manque à gagner de 219.000 euros) • 6 réinscriptions anciens élèves (1500 euros budgétés)



	<ul style="list-style-type: none"> • Classes : 18 classes au primaire (380 élèves). Alignement tarifs du niveau élémentaire sur niveau maternelle préconisé, budgété à compter de septembre 2020. Réel = 281 élèves en élémentaire au lieu des 305 élèves prévus (24 élèves en moins = 1920 euros de manque à gagner). • Dépenses : inflation à 8% sur les achats préconisés pour le budget 2020 (en GhCedis). Tenir compte du budget révisé en septembre 2020. • Contrats : prévus budget 2020: Réalisé : 1 création Primaire, et remplacement de 3 enseignants recrutés locaux, Non réalisé : 1 Professeur des Ecoles, ½ poste FLSCO, 2 Section Internationale (non pourvus), 1 remplacement sur 2 congés maternité, Personnel ATOS (2 surveillants, 1 ASEM - ouverture de classe non réalisée), 1 secrétaire service financier. 1 chef comptable embauché en janvier 2020. Embauche assistant informatique à mi-temps. • Résidents : 22 (2 expats transformés en Résidents) à coût complet. 4 départs remplacés par 3 arrivées (3 arrivés sur 4 : 1 poste résident gelé) avec prise en charge des salaires de Septembre à Novembre et prime installation. • Contrats Locaux : changement d'échelon, augmentation masse salariale (environ 2.5%) • Participation à la rémunération des résidents : 2 taux : 100% et 38% • ISVL : hypothèse augmentation de 5%, mais le réel est +6,7 % (au 01.10.20). • Investissement : budget révisé en 2020 à 454.000 euros au lieu de 1M d'euros • Tableau de l'Exécution budgétaire au 31.12 : solde final = 88.000 euros (48.900 euros préconisés dans budget 2020). Certaines dépenses n'ont pas été exécutées. Economies sur gros postes de dépense (salaires: recrutements non réalisés, package prime installation non dépensé). • Cf. tableau de l'exécution budgétaire au 30/12/2020.
CONCLUSION	

4. Cadrage du budget 2021 (présentation de Mme Bailly-Bechet et & Mme Bourget)	
SUJET	Hypothèse de construction : 660 élèves de Janvier à Juin 2021 / 710 de septembre à décembre 2021 = objectif budgété.



DISCUSSION	<ul style="list-style-type: none"> • Jouer sur les frais de première inscription • Augmentation des frais de scolarité approuvée par l'AG • Discussion sur la recevabilité de cette proposition pour les parents en pleine crise sanitaire et économique. 2,5% représente l'inflation des dépenses et il faut tenir compte de la dépréciation du GhCedi face à l'euro. Cette augmentation est nécessaire pour abonder les réserves et se projeter vers une délocalisation de la maternelle et une restructuration du Lycée.
CONCLUSION	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer deux budgets : un tenant compte de la C19 et un autre non tributaire de la C19. • Il faut garder à l'esprit les efforts pour une rentrée à 710 élèves une fois les écoles ouvertes : projet immobilier, projets de renforcement des services offerts aux élèves : orthophoniste, cours d'Arabe, etc.

5. Approbation de mesures de recouvrement concernant les impayés des frais de scolarité 2019-2020 / 2020-2021

SUJET	<p>Il y a 30.000 euros à recouvrer sur impayés semestre 2 (2019-2020). Il s'agit de personnes qui ont demandé et obtenu de l'aide sur Trim 3 (aide AEFÉ) mais il reste des impayés. Sur Sem 1 2020-2021, un recouvrement est à faire pour les familles n'ayant pas honoré les échéanciers mis en place et ne donnent pas de nouvelles.</p>
DISCUSSION	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures proposées : demander à ces familles d'éponger les dettes avant décembre 2020 sous peine d'arrêt des cours. Dans le passé, après plusieurs relances, les élèves étaient sortis du cours. La situation aujourd'hui est plus compliquée, les relances ont été nombreuses et les impayés durent depuis longtemps. Difficile de discuter et de décider de la déscolarisation d'élèves. Cas à étudier plus en détails. Familles relancées à plusieurs reprises. Déscolariser des élèves qui fréquentent le LFA depuis longtemps est également délicat. • Vote pour éponger la dette 2019-2020 au plus tard le 21 décembre 2020 sous peine de refus de reprendre l'élève en janvier 2021 : vote minoritaire, proposition rejetée.
CONCLUSION	<p>Mise en place d'une commission pour étudier ces cas : Sophie, Laurence, Julie, Emma, Enam, Sylvie.</p>

6. Accueil de nouveaux membres, composition des commissions pour 2020-2021

SUJET	<ul style="list-style-type: none"> • Faute de temps, elles seront présentées lors du prochain CA.
--------------	--



	<ul style="list-style-type: none">• La Commission Communication a besoin de l'accord du CA pour une consultation à mener auprès des parents (audit communication au sein du LFA).
DISCUSSION	
CONCLUSION	Ecrire le texte de la consultation, le soumettre au CA qui donnera son feu vert pour diffusion aux parents.

7. Point de la commission RH (Mme Coles)	
SUJET	<ul style="list-style-type: none">• Il est devenu difficile de recruter car les avantages offerts par le LFA sont peu compétitifs et doivent être revus à la hausse. Les frais de scolarité sont trop élevés, surtout pour les familles nombreuses. La prise en charge des frais de scolarité est limitée à deux enfants. Proposition pour inclure certaines initiatives au budget 2021.• Autres recrutements importants
DISCUSSION	<ul style="list-style-type: none">• Enveloppe pour retour en France chaque année (limité à 2 personnes par famille maximum pour le moment)• Augmenter l'aide pour la prise en charge des frais de scolarité (12% du salaire pour couvrir ces frais) – étude de l'impact financier à faire (Nadim, Sylvie, Sophie)• Recrutement de l'Orthophoniste : opportunité fantastique pour le LFA. Cette personne a déjà travaillé avec des LF à l'étranger. Présente au Ghana pour 3 ans. Besoins de plus en plus importants au LFA (troubles des apprentissages du langage). Poste salarié à 27 heures / semaine (grille salariale des PE). Possibilité de proposer des prestations payantes pour rendez-vous individuels. Animation de formations dans l'école et prise en charge globale des problèmes de ce genre. Pas d'autres candidatures enregistrées à ce jour alors que demande en souffrance depuis fort longtemps.• Professeur d'Arabe : candidature très intéressante, chance pour l'établissement. Année 1= 6^{ème} + périscolaire (mi-temps). Poste non coûteux pour l'établissement• Création d'un poste de chargé de communication qui ne remet évidemment pas en question la présence de Monsieur Ahmed KONE : ressource formidable au LFA qui a géré l'Informatique et la Communication pendant longtemps.
CONCLUSION	<ul style="list-style-type: none">• Vote pour le recrutement de l'Orthophoniste : approuvé.• Vote pour le recrutement du Professeur d'Arabe : approuvé.

	<ul style="list-style-type: none"> • Vote pour le recrutement d'un chargé de communication : approuvé • Nadim, Sylvie, Sophie : étude de l'impact financier d'une augmentation de l'aide pour la prise en charge des frais de scolarité.
--	--

8. Questions Diverses	
SUJET	<ul style="list-style-type: none"> • Construction nouvelle cantine : lors du CA d'août statuant sur ce point, les enseignants avaient précisé avoir besoin d'un espace calme pour déjeuner mais cela ne semble pas avoir été pris en compte. • Clarification sur le fonctionnement des commissions : elles ont pouvoir consultatif mais pas décisionnel. Or il semble que certaines décisions sont prises en commission sans passer par l'approbation du CA (ex pas d'appel d'offres pour la construction de la cantine). Il faut plus de transparence. • Prise en charge des tests COVID pour le personnel • Information sur demande subvention AEFÉ (plan de soutien phase 2 en lien avec les dépenses liées au contexte sanitaire). Problème d'information non partagée à temps au vu des délais réduits : seuls Sylvie et Proviseur informés et travaillant dessus. • Dernier point introduit par M Kapoor non compris.
DISCUSSION	<ul style="list-style-type: none"> • Suite à la destruction de l'ancienne cantine, il fallait en construire une nouvelle. Les enseignants ont la possibilité de profiter de cet espace s'ils le souhaitent. Des mesures seront prises pour limiter le bruit. • En effet, il n'y a pas eu d'appel d'offres pour la construction car le lycée dispose d'un groupe de personnes extrêmement dévouées pouvant mobiliser des équipes qui peuvent faire le travail de manière professionnelle à des coûts plus avantageux pour le lycée. Ce fut le cas pour la construction de la cantine. • La prise en charge des tests est acceptée par l'administration dans le cas de contacts avérés à l'école pour protéger les personnels, mais pas dans le cas où un membre du personnel a été mis en contact avec un malade en dehors du cadre scolaire. • Cependant, il faut considérer que les enseignants sont exposés et dans le cadre de la réouverture du LFA, il faut envisager la prise en charge totale des tests. Ils restent coûteux, notamment pour les petits salaires. A voir avec les assurances qui peuvent offrir une prise en charge. Les Services Sanitaires du District sont également passés et proposent de tester le personnel « à moindre coût ». L'administration attend le devis proposé. Le Président est d'avis que le lycée prenne en charge le coût des tests quelles que soient les circonstances dès lors qu'il demande à un membre du personnel de se faire tester. • L'école devrait pouvoir prendre en charge les frais et une budgétisation est à prévoir. Un nouveau test fiable, approuvé par le



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

	<p>FDA et utilisé par le NHS au Royaume Uni sera bientôt disponible (200 USD pour 10 tests). La constitution de stocks est à prévoir.</p> <ul style="list-style-type: none">• Cependant, garder à l'esprit que pour le moment, seuls les tests PCR sont autorisés (50 USD, 350 GhC). Voir également comment avoir un accord avec un laboratoire pour préparer les tests et envoyer les personnels se faire tester. C'est le cas avec un laboratoire qui propose une facturation à 480 GhC.
<p>CONCLUSION</p>	<ul style="list-style-type: none">• Veiller à être respectueux des procédures pour les appels d'offre et rappeler que les décisions suggérées en Commission doivent être validées par le CA.• Clarifier la politique du LFA pour savoir à quel moment le LFA peut demander des tests.• Faire un audit des assurances du LFA et des personnels pour savoir lesquelles remboursent le test COVID19.• Voir avec un laboratoire partenaire s'il y a moyen de négocier les prix (Sylvie, Wissam) et les termes du service.• Veiller à toujours informer le CA des initiatives liées au budget.


Le Président de l'APE
Nadim GHANEM

FIN DE SEANCE : 21h04

Fait à Accra le 12 novembre 2020

La Secrétaire de l'APE

p/o 